

# La formation adaptée en horticulture (1<sup>ère</sup> partie)

## Légère déficience, immense potentiel



Photo : Emmanuelle Arès

Une main-d'œuvre qualifiée, aimant apprendre, voulant réussir et extrêmement attachante, ça existe. Ce sont les participants au programme de formation adaptée en horticulture. Faisons fi des préjugés et reconnaissons le potentiel d'une main-d'œuvre sous-utilisée!

**I**l existe, depuis 2001, une formation adaptée en horticulture pour les personnes présentant une déficience intellectuelle légère. Tout d'abord offerte par l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, la formation se donne également au Centre de formation professionnelle des Moissons à Beauharnois depuis 2003 et au Centre de formation professionnelle Fierbourg à Québec depuis 2007. Cette formation, née de la collaboration de plusieurs partenaires, vise divers objectifs, à savoir:

- Répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises horticoles;
- Respecter les capacités des personnes vivant avec une déficience intellectuelle légère;
- Outiller ces personnes afin de les intégrer et de les maintenir en emploi;
- Faire tomber les préjugés à l'égard de la déficience intellectuelle;
- Permettre à ces personnes d'acquérir une autonomie financière.

Le présent article est basé sur le projet pilote qui s'est déroulé l'an passé au Centre de formation professionnelle Fierbourg situé à Québec.

### Les participants

- Ils sont âgés de 20 à 40 ans;
- Ils vivent avec une légère déficience intellectuelle;
- Ils demeurent, pour la plupart, en résidence ou en appartement supervisé (quelques-uns habitent toujours chez leurs parents);
- Ils ont suivi des cours adaptés à l'éducation des adultes ou à l'école;
- Ils ont effectué des stages de travail.

### Critères d'admission

- Présenter une déficience intellectuelle légère;
- Être en mesure d'occuper un emploi;
- Avoir le désir et la motivation d'occuper un emploi rémunéré à la fin de la formation;
- Être admissibles à la formation dans le

cadre du projet de formation axé sur l'emploi d'Emploi-Québec;

- Savoir lire et écrire de façon fonctionnelle;
- Être en bonne condition physique et avoir une bonne endurance.

### Le programme

La formation est répartie de la façon suivante: 342 heures sont consacrées à la formation horticole, 342 heures à la formation d'intégration sociale et 217 heures au stage. La formation est essentiellement pratique. Au Centre de formation professionnelle Fierbourg à Québec, une partie de la formation se déroule dans les serres avec un enseignant, alors que l'autre partie consiste à travailler sur les habiletés sociales des participants avec un autre professeur. Durant la formation, les étudiants voient plusieurs éléments, entre autres:

- Le désherbage;
- L'aménagement paysager; ⇒





Photo : HortiCompétences

De gauche à droite, Sébastien Mercier, superviseur, Jean-Philippe Doiron, participant à la formation et employé, Mario Paradis, employeur, des Centres Jardins Paradis à Québec.

- Le repiquage;
- L'entretien;
- Le dépistage et le traitement des maladies;
- L'arrosage;
- La vente de plantes;
- Le service à la clientèle;
- Les habiletés sociales.

Une fois que les étudiants ont réussi les 342 heures de formation horticole et les 342 heures d'intégration sociale, ils suivent un stage à raison de quatre jours par semaine. La cinquième journée se passe en classe.

### Pour une intégration réussie

Pour que l'intégration en emploi d'une personne présentant une déficience intellectuelle légère soit réussie, certains éléments doivent être réunis:

- Une attitude d'ouverture de la part de l'employeur;
- La sensibilisation des futurs collègues de travail à la déficience intellectuelle;
- La polyvalence du participant au niveau des tâches;
- Un bon processus d'accueil et d'intégration, par exemple, la personne doit avoir été informée des tâches auxquelles elle sera affectée, une routine de travail doit avoir été établie, il faut vérifier si la personne est bien intégrée, si elle se sent bien et si elle comprend les directives qui lui ont été données.

### Les résultats obtenus

Lors du projet à Québec, aucune difficulté particulière n'a été vécue. Les employeurs sont, plus souvent qu'autrement, très heureux d'accueillir ces stagiaires à cause de la rareté de la main-d'œuvre disponible. Par ailleurs, les entreprises participantes n'ont pas eu à adapter leur poste de travail. Les personnes handicapées sont traitées comme tout autre employé régulier. De plus, on prévient toute difficulté en effectuant un suivi serré de ces personnes en stage et en leur offrant un bon encadrement même lorsque la formation est complétée.

À la fin du projet, certaines personnes travaillaient toujours en horticulture, d'autres ont été intégrés dans des secteurs d'activités différents alors que certains sont retournés en stage pour parfaire leur employabilité. Peu importe l'issue de la formation, les intervenants ont constaté que tous les participants avaient grandement progressé à divers niveaux depuis leur arrivée. Il n'y a pas que les participants qui progressent grâce à ce programme, la société également! En effet, on s'aperçoit que les personnes présentant une légère déficience intellectuelle ont elles aussi du potentiel, des talents et des compétences qui peuvent être mises à contribution par les employeurs en horticulture! **QV**

Catherine Lamothe, CRHA, est chargée de projet à HortiCompétences, comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale - commercialisation et services.

**PERLITE  
CANADA INC.**

**LE CHEF DE FILE CANADIEN  
POUR LA PERLITE ET LA VERMICULITE**

**Perlite Canada inc. et VIL Vermiculite ne forment  
plus maintenant qu'une seule et même entreprise.**

Perlite Canada inc. est fière d'annoncer l'acquisition de VIL Vermiculite. Nous possédons désormais trois usines pour mieux desservir les marchés canadien et américain. Nous offrons la perlite et la vermiculite expansées en différents grades pour le marché horticole. Nous garantissons une livraison rapide et un emballage selon vos besoins.

**Au service des horticulteurs depuis plus de 40 ans**

**Communiquez avec nous pour des échantillons  
gratuits ou de la documentation.**

**Siège social**  
Saint-Laurent (Québec)  
Tél. : (514) 336-6665  
Fax : (514) 336-6651  
info@perlitecanada.com

**Lachine (Québec)**  
Tél: (514) 631-4251 #100  
Fax: (514) 631-4254

**Saint-Pacôme (Québec)**  
Tél. : (418) 852-3350  
Fax : (418) 852-3351

**Baie-du-Fèbvre (Québec)**  
Tél. : (450) 783-6404  
Fax : (450) 783-6306

**www.perlitecanada.com**